

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1977 B 00538

Numéro SIREN : 311 903 496

Nom ou dénomination : BBM ET ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 05/09/2023 sous le numéro de dépôt B2023/013239

BBM & ASSOCIES
SAS au capital de 2 206 333,70 €
Siège social : 4 Rue Paul Valérien Perrin, ZI La Tuilerie II
38170 SEYSSINET-PARISSET
311 903 496 RCS GRENOBLE

BILAN, COMPTE DE RESULTAT
ET ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2022

CERTIFIES CONFORMES

P. EXIGO 2
Thomas SPALANZANI



Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	2 888 256		2 888 256	2 875 860
	Autres immobilisations incorporelles	266 056	244 168	21 888	4 234
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 819 634	1 177 383	642 251	564 780
	Immobilisations en cours	230 120		230 120	
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	566 018		566 018	566 018	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	16		16	16	
Prêts					
Autres immobilisations financières	63 499		63 499	49 699	
TOTAL (II)		5 833 597	1 421 551	4 412 046	4 060 606
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	134 511		134 511	132 864
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	6 373 680	576 324	5 797 356	5 103 515	
Autres créances	1 662 985		1 662 985	1 262 217	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 252		3 252	3 252	
DISPONIBILITES	1 125 948		1 125 948	1 750 028	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	78 746		78 746	37 332
	TOTAL (III)	9 379 121	576 324	8 802 797	8 289 208
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		15 212 717	1 997 874	13 214 843	12 349 814

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 206 334	2 206 334
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	981 651	981 651
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	220 633	220 633
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	124 544	109 808
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	328 478	464 736
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	3 861 640	3 983 162
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	12 000	12 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	12 000	12 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	882 693	332 352
	Emprunts et dettes financières divers (3)	111 029	174 297
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 953 831	2 037 001
	Dettes fiscales et sociales	2 428 107	2 196 702
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	36 637	68 668	
Produits constatés d'avance (1)	3 928 906	3 545 633	
	Total des dettes	9 341 203	8 354 652
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	13 214 843	12 349 814
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	328 477,87	464 736,41
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	9 341 203	8 160 311
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

		31/12/2022		31/12/2021		
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises Production vendue (Biens) Production vendue (Services et Travaux)	16 692 679	100,00	14 881 895	100,00	
	Montant net du chiffre d'affaires	16 692 679	100,00	14 881 895	100,00	
	Production stockée	1 647	0,01	36 200	0,24	
	Production immobilisée					
	Subventions d'exploitation					
	Reprises sur provisions et amortissements. transfert de charges	591 916	3,55	636 901	4,28	
	Autres produits	3 148	0,02	2 943	0,02	
	Total des produits d'exploitation	17 289 390	103,57	15 557 938	104,54	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock Autres achats et charges externes	7 510 015	44,99	6 946 665	46,68	
	Impôts, taxes et versements assimilés	250 826	1,50	226 586	1,52	
	Salaires et traitements	5 621 249	33,67	4 854 482	32,62	
	Charges sociales du personnel	2 543 765	15,24	2 132 950	14,33	
	Cotisations personnelles de l'exploitant					
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	711 772	4,26	612 945	4,12	
	Autres charges	155 404	0,93	70 203	0,47	
		Total des charges d'exploitation	16 793 032	100,60	14 843 831	99,74
		RESULTAT D'EXPLOITATION	496 359	2,97	714 108	4,80
	PRODUITS FINANCIERS	Opéra. comm. Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré De participations (3)	59 374	0,36	43 541	0,29
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		3		28		
Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
		Total des produits financiers	59 377	0,36	43 569	0,29
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions					
	Intérêts et charges assimilées (4)	11 172	0,07	8 319	0,06	
	Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total des charges financières	11 172	0,07	8 319	0,06	
	RESULTAT FINANCIER	48 205	0,29	35 250	0,24	
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	544 564	3,26	749 358	5,04	
	Total des produits exceptionnels	41 904	0,25	19 250	0,13	
	Total des charges exceptionnelles	18 462	0,11	12 056	0,08	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	23 442	0,14	7 194	0,05	
	PARTICIPATION DES SALARIES	140 000	0,84	128 995	0,87	
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	99 528	0,60	162 820	1,09	
	TOTAL DES PRODUITS	17 390 671	104,18	15 620 757	104,96	
	TOTAL DES CHARGES	17 062 193	102,21	15 156 021	101,84	
	RESULTAT DE L'EXERCICE	328 478	1,97	464 736	3,12	

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **13 214 843** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **17 390 671** euros et un total **charges** de **17 062 193** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **328 478** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Valeur Mobilière de Placement

A la date d'arrêté des comptes, la valeur comptable des VMP est comparée à la valeur d'inventaire (dernier cours de valorisation).

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les moins values latentes sont, le cas échéant, comptabilisées sans provision.

Provisions pour risques et charges

La société comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives

d'avantages économiques seront nécessaires pour éteindre les obligations, et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

La société évalue les provisions sur la base des faits et des circonstances relatifs aux obligations actuelles à la date de clôture, en fonction de son expérience en la matière et au mieux de ses connaissances, après consultation éventuelle des avocats et conseillers juridiques de la société à la date d'arrêté des comptes.

La société constate des provisions relatives à des litiges (commerciaux, sociaux...) pour lesquels une sortie de ressources est probable et dès lors que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Règles et Méthodes Comptables

Avantages du personnel

Les régimes à prestations définies sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la société. Ils sont liés aux engagements de fin de carrière définis par le code du travail. L'engagement de retraite est calculé selon la méthode de l'ANC 2021 qui tient compte des modalités de calcul des indemnités prévues par la convention collective et de paramètres actuariels (taux d'actualisation, taux de revalorisation de salaires, taux de rotation, taux de mortalité..).

La société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.

L'engagement est constaté en engagement hors bilan et la dette actuarielle est de 228 923 euros.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Le chiffre d'affaires comprend la vente de biens et de marchandises ainsi que diverses prestations liées à la vente.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

Le chiffre d'affaires est constaté au fur et à mesure de l'avancement des travaux. En fin d'exercice, sont calculés et comptabilisés, des travaux en-cours, des factures à établir, des produits constatés d'avances.

Impôt sur les résultats

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

Règles et Méthodes Comptables

La rubrique « charge d'impôt » inclut l'impôt exigible au titre de la période après déduction des éventuels crédits d'impôt.

Impôt exigible

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

Régime de Groupe

Depuis le 01/01/2019, la SAS BBM ET ASSOCIES fait partie d'un groupe intégré fiscalement. La société mère SARL EXIGO2 se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

Engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan assuré par le groupe vise les informations relatives aux engagements donnés et reçus suivants :

- sûretés personnelles (avals, cautions et garantie),
- sûretés réelles (hypothèques, nantissements, gages),
- locations simples, obligations d'achats et d'investissements.
- autres engagements.

BBM & ASSOCIES
Société par actions simplifiée au capital de 2 206 333,70 €
Siège social : 4 Rue Paul Valérien Perrin, ZI La Tuilerie II, 38170 SEYSSINET-PARISSET
311.903.496 RCS GRENOBLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022
AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE ET VOTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 328 477,87 euros de la manière suivante :

* A titre de dividendes, soit la somme de 325 000,00 euros
soit un dividende de 24,83 € par action

* Le solde, en intégralité à la réserve facultative 3 477,87 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à l'issue de la présente assemblée.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 325 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

590 000,00 euros, soit 45,07 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 590 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

350 000,00 euros, soit 26,74 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 350 000,00 euros

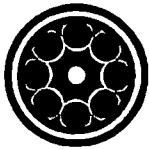
Exercice clos le 31 décembre 2021 :

450 000,00 euros, soit 34,38 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 450 000,00 euros

Certifié Conforme
Le Président





ROLAND WOINET
Commissaire Aux Comptes

BBM & ASSOCIES, S.A.S.
Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes
Sur les comptes annuels

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT A LA COMPAGNIE REGIONALE DE GRENOBLE

tél. 04 76 91 05 22

fax 04 76 93 24 23

roland.woinet@villardwoinet.com

160, rue de l'Industrie

Z.A. Le Plan - 38140 Renage

Roland WOINET
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de GRENOBLE

160, rue de l'industrie
ZA Le Plan
38 140 RENAGE

BBM & ASSOCIES, S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2022

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Aux associés de la société SAS BBM & ASSOCIES,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 24 juin 2022, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société BBM & ASSOCIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de mon rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et méthodes comptables :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des éléments significatifs des comptes annuels. Dans le cadre de mes appréciations des règles et principes comptables suivis par votre société, je certifie le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe.

Estimations comptables :

J'ai procédé à l'appréciation des approches retenues par la société concernant les estimations comptables.

Conclusion :

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

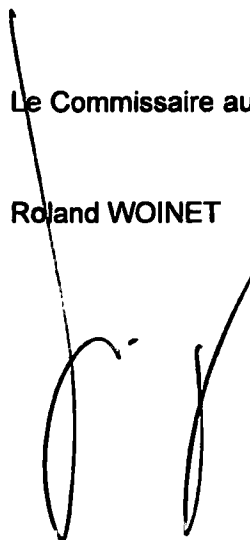
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Le 22 juin 2023
A Renage

Le Commissaire aux Comptes

Roland WOINET

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'R' followed by a smaller, more complex flourish.

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	2 888 256		2 888 256	2 875 860
	Autres immobilisations incorporelles	266 056	244 168	21 888	4 234
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 819 634	1 177 383	642 251	564 780
	Immobilisations en cours	230 120		230 120	
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	566 018		566 018	566 018	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	16		16	16	
Prêts					
Autres immobilisations financières	63 499		63 499	49 699	
	TOTAL (II)	5 833 597	1 421 551	4 412 046	4 060 606
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	134 511		134 511	132 864
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés	6 373 680	576 324	5 797 356	5 103 515	
Autres créances	1 662 985		1 662 985	1 262 217	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 252		3 252	3 252	
DISPONIBILITES	1 125 948		1 125 948	1 750 028	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	78 746		78 746	37 332
	TOTAL (III)	9 379 121	576 324	8 802 797	8 289 208
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		15 212 717	1 997 874	13 214 843	12 349 814

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 206 334	2 206 334
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	981 651	981 651
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	220 633	220 633
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	124 544	109 808
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	328 478	464 736
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		3 861 640	3 983 162
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	12 000	12 000
	Provisions pour charges		
Total des provisions		12 000	12 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	882 693	332 352
	Emprunts et dettes financières divers (3)	111 029	174 297
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 953 831	2 037 001
	Dettes fiscales et sociales	2 428 107	2 196 702
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	36 637	68 668	
Produits constatés d'avance (1)	3 928 906	3 545 633	
Total des dettes		9 341 203	8 354 652
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		13 214 843	12 349 814
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		328 477,87	464 736,41
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		9 341 203	8 160 311
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

		31/12/2022		31/12/2021			
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises Production vendue (Biens) Production vendue (Services et Travaux)	16 692 679	100,00	14 881 895	100,00		
	Montant net du chiffre d'affaires	16 692 679	100,00	14 881 895	100,00		
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits	1 647 591 916 3 148	0,01 3,55 0,02	36 200 636 901 2 943	0,24 4,28 0,02		
	Total des produits d'exploitation	17 289 390	103,57	15 557 938	104,54		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales du personnel Cotisations personnelles de l'exploitant Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Autres charges	7 510 015 250 826 5 621 249 2 543 765 711 772 155 404	44,99 1,50 33,67 15,24 4,26 0,93	6 946 665 226 586 4 854 482 2 132 950 612 945 70 203	46,68 1,52 32,62 14,33 4,12 0,47	
		Total des charges d'exploitation	16 793 032	100,60	14 843 831	99,74	
		RESULTAT D'EXPLOITATION	496 359	2,97	714 108	4,80	
PRODUITS FINANCIERS Opéra. comm.		Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	59 374 3	0,36 0,00	43 541 28	0,29 0,00	
		Total des produits financiers	59 377	0,36	43 569	0,29	
		CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	11 172	0,07	8 319	0,06
			Total des charges financières	11 172	0,07	8 319	0,06
			RESULTAT FINANCIER	48 205	0,29	35 250	0,24
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	544 564	3,26	749 358	5,04	
	Total des produits exceptionnels Total des charges exceptionnelles	41 904 18 462	0,25 0,11	19 250 12 056	0,13 0,08		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	23 442	0,14	7 194	0,05		
	PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES	140 000 99 528	0,84 0,60	128 995 162 820	0,87 1,09		
	TOTAL DES PRODUITS	17 390 671	104,18	15 620 757	104,96		
	TOTAL DES CHARGES	17 062 193	102,21	15 156 021	101,84		
	RESULTAT DE L'EXERCICE	328 478	1,97	464 736	3,12		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **13 214 843 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 17 390 671 euros** et un total **charges de 17 062 193 euros**,dégageant ainsi un **résultat de 328 478 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Valeur Mobilière de Placement

A la date d'arrêté des comptes, la valeur comptable des VMP est comparée à la valeur d'inventaire (dernier cours de valorisation).

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les moins values latentes sont, le cas échéant, comptabilisées sans provision.

Provisions pour risques et charges

La société comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives

d'avantages économiques seront nécessaires pour éteindre les obligations, et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

La société évalue les provisions sur la base des faits et des circonstances relatifs aux obligations actuelles à la date de clôture, en fonction de son expérience en la matière et au mieux de ses connaissances, après consultation éventuelle des avocats et conseillers juridiques de la société à la date d'arrêté des comptes.

La société constate des provisions relatives à des litiges (commerciaux, sociaux...) pour lesquels une sortie de ressources est probable et dès lors que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Règles et Méthodes Comptables

Avantages du personnel

Les régimes à prestations définies sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la société. Ils sont liés aux engagements de fin de carrière définis par le code du travail. L'engagement de retraite est calculé selon la méthode de l'ANC 2021 qui tient compte des modalités de calcul des indemnités prévues par la convention collective et de paramètres actuariels (taux d'actualisation, taux de revalorisation de salaires, taux de rotation, taux de mortalité,.).

La société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.

L'engagement est constaté en engagement hors bilan et la dette actuarielle est de 228 923 euros.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Le chiffre d'affaires comprend la vente de biens et de marchandises ainsi que diverses prestations liées à la vente.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

Le chiffre d'affaires est constaté au fur et à mesure de l'avancement des travaux. En fin d'exercice, sont calculés et comptabilisés, des travaux en-cours, des factures à établir, des produits constatés d'avances.

Impôt sur les résultats

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

Règles et Méthodes Comptables

La rubrique « charge d'impôt » inclut l'impôt exigible au titre de la période après déduction des éventuels crédits d'impôt.

Impôt exigible

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

Régime de Groupe

Depuis le 01/01/2019, la SAS BBM ET ASSOCIES fait partie d'un groupe intégré fiscalement. La société mère SARL EXIGO2 se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

Engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan assuré par le groupe vise les informations relatives aux engagements donnés et reçus suivants :

- sûretés personnelles (avals, cautions et garantie),
- sûretés réelles (hypothèques, nantissements, gages),
- locations simples, obligations d'achats et d'investissements,
- autres engagements.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	3 103 092		51 220		3 154 311
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 103 092		51 220		3 154 311
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	499 759		1 470		499 845
	Matériel de transport	374 796		243 385	52 937	120 748
	Matériel de bureau, mobilier	786 590		141 100		52 399
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours			230 120		230 120
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 661 146		616 075	52 937	174 530	2 049 753
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	566 018				566 018
	Autres titres immobilisés	16				16
	Prêts et autres immobilisations financières	49 699		13 800		63 499
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	615 732		13 800		629 532
TOTAL	5 379 970		681 094	52 937	174 530	5 833 597

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles	222 997	21 171	244 168
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	222 997	21 171	244 168
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels			
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	339 153	25 614	1 384
	Matériel de transport	226 360	83 260	104 579
	Matériel de bureau, mobilier	530 853	128 462	50 355
	Emballages récupérables et divers			
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 096 366	237 335	156 318	1 177 383
TOTAL	1 319 364	258 505	156 318	1 421 551

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	63 499		63 499
	Clients douteux ou litigieux	351 171	351 171	
	Autres créances clients	6 022 508	6 022 508	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 098	2 098	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 000	4 000	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	290 993	290 993	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 187 671	1 187 671	
	Débiteurs divers	178 223	178 223	
	Charges constatées d'avances	78 746	78 746	
TOTAL DES CREANCES		8 178 908	8 115 410	63 499
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	882 693	882 693		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	11 477	11 477		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 953 831	1 953 831		
	Personnel et comptes rattachés	578 196	578 196		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	644 682	644 682		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 106 996	1 106 996		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	98 233	98 233		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	99 552	99 552		
	Autres dettes	36 637	36 637		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	3 928 906	3 928 906			
TOTAL DES DETTES		9 341 203	9 341 203		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		763 513			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		213 410			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		24			

Capital social

		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		13 090,00	168,5511	2 206 333,70
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		13 090,00	168,5511	2 206 333,70

--

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	12 000			12 000	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		12 000			12 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 10px;">}</div> <div> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières </div> </div>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	588 117	453 267	465 060	576 324
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		588 117	453 267	465 060	576 324
TOTAL GENERAL		600 117	453 267	465 060	588 324
Dont dotations et reprises			453 267	465 060	
<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 10px;">}</div> <div> - d'exploitation - financières - exceptionnelles </div> </div>					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.					

Produits à recevoir

		31/12/2022
Total des Produits à recevoir		427 871
Autres créances clients		423 871
<i>CLIENTS FACT. A ETABLIR</i>	<i>320 862</i>	
<i>FACTURES A ETABLIR INTRAGROUPE</i>	<i>103 009</i>	
Autres créances		4 000
<i>ORGANISMES PRODUITS A REC</i>	<i>4 000</i>	

Charges à payer

		31/12/2022
Total des Charges à payer		2 383 207
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 894
<i>INTERETS COURUS PRETS ET AUTRES</i>	<i>1 894</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 499 057
<i>FOURNIS. FACT. NON PARVENUE</i>	<i>31 426</i>	
<i>FOURN FACTURES NON PARVENUES G</i>	<i>1 467 631</i>	
Dettes fiscales et sociales		859 936
<i>CONGES A PAYER</i>	<i>436 196</i>	
<i>PROVISION PARTICIP. SALARIES</i>	<i>140 000</i>	
<i>PERSONNEL CHARGES A PAYER</i>	<i>2 000</i>	
<i>CHARGES SOCIALES S/CONGES A PA</i>	<i>176 223</i>	
<i>ORGANISMES CHARGES A PAYE</i>	<i>34 912</i>	
<i>CHARGES FISCALES A PAYER S/CP</i>	<i>9 291</i>	
<i>ETAT AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>31 320</i>	
<i>TAXE APPRENTISSAGE</i>	<i>4 999</i>	
<i>ACTION LOGEMENT 1%</i>	<i>24 995</i>	
Autres dettes		22 320
<i>CLIENTS AVOIRS A ETABLIR</i>	<i>22 320</i>	

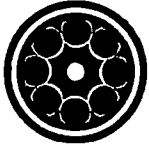
Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2022	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		78 746	3 928 906
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		78 746	3 928 906

--	--	--	--

Engagements financiers

	31/12/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Indemnités fin de carrière à 5 ans		68 771	
Indemnités fin de carrière à 10 ans		137 558	
Indemnités fin de carrière au delà de 10 ans		22 594	
		228 923	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		228 923	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			



ROLAND WOINET
Commissaire Aux Comptes

BBM & ASSOCIES, S.A.S.
Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT A LA COMPAGNIE REGIONALE DE GRENOBLE

tél. 04 76 91 05 22

fax 04 76 93 24 23
roland.woinet@villardwoinet.com

160, rue de l'Industrie
Z.A. Le Plan - 38140 Renage

Roland WOINET
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de GRENOBLE

160, Rue de l'Industrie
ZA Le Plan
38140 RENAGE

BBM & ASSOCIES, S.A.S.
Exercice clos le 31 décembre 2022

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

Aux associés,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce.

Le 22 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes

Roland WOINET

A handwritten signature in black ink, consisting of a long vertical stroke on the left, a small loop in the middle, and a larger loop on the right.